



# MISE À JOUR SUR LES FEUX DE FORÊT DE 2025 À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



30 JUIN 2026

En mai 2025, des feux de forêt ont entraîné des évacuations dans les municipalités de Small Point-Adam's Cove-Blackhead-Broad Cove, de Badger et de Musgrave Harbour. Puis, en août 2025 des communautés ont été à leur tour touchées par les feux de forêt de Kingston, d'Holyrood, de Martin Lake, de Paddy's Pond et de Lethbridge. En réponse aux feux de forêt de Kingston, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a déclaré l'état d'urgence régional pour une partie de la péninsule de Baie Verte, plus précisément les zones de Western Bay, d'Ochre Pit Cove, de Kingston, de Small Point-Adam's Cove-Blackhead-Broad Cove, de Perry's Cove, de Salmon Cove et de Burnt Point-Gull Island-Northern Bay. Les communautés d'Holyrood et de Paddy's Pond ainsi que certains secteurs de Conception Bay South et de Three Island Pond, à Paradise, ont également été touchés par un ordre d'évacuation en raison des incendies d'Holyrood et de Paddy's Pond.

Des milliers de personnes ont dû être évacuées pendant des semaines en raison des feux de forêt, qui ont causé des dommages importants et détruit des centaines de bâtiments à Conception Bay North. Dès le début des incendies, la Croix-Rouge canadienne s'est mobilisée pour offrir du soutien et des services essentiels, et elle continue de collaborer étroitement avec les autorités provinciales et municipales afin de venir en aide aux personnes, aux familles et aux communautés touchées par les feux de forêt dans la province.

Grâce aux dons versés au *Fonds de secours : Feux de forêt de 2025 à Terre-Neuve-et-Labrador*, la Croix-Rouge canadienne favorise le rétablissement à court et à long terme des personnes, des familles, des communautés, des petites entreprises, des organisations communautaires et des organismes sans but lucratif touchés.

## INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

En date du 30 juin 2026

- La Croix-Rouge canadienne a inscrit plus de **7 400 personnes** touchées par les feux de forêt à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Elle a accueilli les personnes éprouvées dans **12 centres d'accueil et d'information** aménagés à Victoria, à Carbonear, à Harbour Grace, à Conception Bay South, à Musgrave Harbour, à Badger, à Small Point-Adam's Cove-Blackhead-Broad Cove, à Holyrood et à Musgravetown. Elle a également géré **2 centres d'hébergement d'urgence** à Carbonear et à Conception Bay South.
- Elle a distribué une aide financière d'urgence à plus de **2 600 ménages admissibles** pour les aider à répondre aux besoins essentiels et immédiats engendrés par leur évacuation, au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Elle a fourni plus de **2 800 articles de première nécessité, notamment des troussees d'hygiène, des lits de camp, des couvertures, des oreillers, des troussees de nettoyage et des ours en peluche**.
- Elle a distribué plus de **3 300 caisses de bouteilles d'eau** comme source d'eau potable d'appoint à la suite d'un avis préventif de non-consommation de l'eau visant les régions touchées par les feux de forêt et les produits d'extinction d'incendie.
- Elle a pris en charge plus de **6 900 appels téléphoniques** par l'entremise du centre d'appels destinés aux personnes touchées par les feux de forêt.
- Les membres de son équipe ont échangé avec les gens qui se sont présentés aux centres d'accueil et d'information, aux centres d'hébergement et au centre d'aide pour leur offrir du soutien psychosocial et du soutien au bien-être.
- La Croix-Rouge a offert du soutien personnalisé au rétablissement à plus de **330 ménages**. Ce soutien consiste notamment à aider les personnes touchées à satisfaire leurs besoins non comblés, à planifier leur retour à la maison, à comprendre leurs polices d'assurance et à les informer des ressources communautaires à leur disposition. Il comprend également une aide financière pour combler les besoins non couverts par les polices d'assurance.
- La Croix-Rouge a offert plus de **250 références** vers des ressources de soutien communautaire.
- Elle a fourni de l'aide financière à plus de **55 petites entreprises et organismes sans but lucratif** par l'entremise du Programme de soutien aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à répondre à leurs besoins immédiats à la suite des incendies, en plus de les accompagner dans leur processus de rétablissement.
- Elle a fourni de l'aide financière d'urgence à **4 groupes communautaires** qui ont offert une assistance immédiate aux personnes touchées par les feux de forêt dans les communautés d'accueil. Ce financement visait à aider ces groupes à répondre à l'augmentation de la demande pour leurs services durant le rétablissement.

# VOTRE DON EN ACTION

## MISE À JOUR SUR LE FONDS DE SECOURS : FEUX DE FORÊT DE 2025 À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

RÉPARTITION DES FONDS EN DATE DU 30 JUIN 2026

- I DONS AMASSÉS À CE JOUR : 4,7 M\$
- I FONDS VERSÉS PAR LE GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR : 3,1 M\$
- I FONDS VERSÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA : 2,6 M\$
- I TOTAL DES FONDS EN DATE DU 30 JUIN 2026 : 10,4 M\$

| TYPE DE SOUTIEN                                                              | UTILISATION DES FONDS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | SOURCES DES FONDS                       | FONDS ALLOUÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026 | FONDS DÉPENSÉS OU ENGAGÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026 |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Aide d'urgence pour les individus et les familles                            | Dans la foulée des feux de forêt, la Croix-Rouge canadienne est venue en aide aux ménages admissibles sous différentes formes, notamment : inscription, trousse de nettoyage, lits de camp, couvertures, trousse d'hygiène personnelle, renseignements et références vers d'autres ressources et soutien en matière de bien-être et de santé mentale.<br><br><i>(Pendant la phase d'urgence de l'intervention, la Croix-Rouge canadienne a offert du soutien supplémentaire au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                | Dons                                    | 0,4 M\$                               | 0,4 M\$                                           |
| Aide au rétablissement pour les individus et les familles                    | La Croix-Rouge canadienne offre un soutien personnalisé au rétablissement qui varie selon les besoins individuels. Le soutien personnalisé au rétablissement peut notamment servir à répondre à des besoins non comblés, à planifier le retour des personnes déplacées, à les aider à comprendre leurs polices d'assurance et les ressources communautaires à leur disposition et à se prévaloir des services en santé mentale disponibles. Ce soutien comprend également une assistance financière pour aider les personnes dont la résidence principale a été détruite ou endommagée à subvenir à leurs besoins en matière de rétablissement à court terme, notamment pour assumer les dépenses liées à l'hébergement temporaire et certains coûts liés à la reconstruction et à la réparation de leur domicile. | Dons                                    | 2,5 M\$                               | 2,5 M\$                                           |
|                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Gouvernement du Canada                  | 2,6 M\$                               | 2,6 M\$                                           |
|                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador | 3,1 M\$                               | (en cours)                                        |
| Programme d'aide aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif | Au lendemain d'une situation d'urgence, les petites entreprises et les organismes sans but lucratif jouent un rôle essentiel dans le rétablissement des personnes et des communautés. Les fonds alloués à ce volet de l'intervention aident les petites entreprises et les organismes sans but lucratif à assumer les coûts imprévus découlant de leur évacuation et du retour dans la communauté ainsi qu'à les accompagner dans leur rétablissement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Dons                                    | 0,4 M\$                               | 0,4 M\$                                           |
| Aide aux groupes communautaires                                              | Soutenir le travail des groupes communautaires, y compris celui des municipalités, permet de mieux arrimer les activités de rétablissement aux besoins des personnes qui vivent dans la communauté touchée. Les fonds consacrés à ce volet aident les groupes communautaires à répondre à la hausse de la demande pour les services, à combler les besoins sociaux et psychosociaux ainsi qu'à renforcer la résilience de la communauté, autant de mesures qui favorisent le rétablissement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Dons                                    | 1,0 M\$                               | 1,0 M\$                                           |
| Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Dons                                    | 0,4 M\$                               | 0,4 M\$                                           |
| TOTAL GÉNÉRAL                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                         | 10,4 M\$                              | 7,3 M\$                                           |

En date du 30 juin 2026, plus de 70 % des fonds amassés ont été dépensés ou engagés.

La Croix-Rouge canadienne tient à remercier le public et les entreprises d'avoir donné généreusement pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt de 2025 à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle remercie également le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement du Canada pour le financement fourni dans le cadre des programmes de jumelage de dons.

### EXPLICATION DES MONTANTS

**Total général à ce jour :**  
La totalité des dons amassés, des intérêts cumulés et des fonds engagés dans le cadre de programmes de jumelage de dons.

**Allocation des fonds :**  
Budget prévu pour chaque volet de l'intervention en fonction des fonds obtenus par l'entremise des collectes de fonds et des partenaires gouvernementaux. L'allocation des fonds s'effectue en coordination avec les partenaires communautaires et gouvernementaux et s'appuie sur l'analyse des besoins de la communauté, la volonté des donateurs et donatrices et les exigences opérationnelles.

**Fonds dépensés et engagés à ce jour :**  
Fonds qui ont déjà été dépensés pour apporter des secours aux personnes touchées par les feux de forêt de 2025 à Terre-Neuve-et-Labrador ou qui serviront au financement d'initiatives ou de projets favorisant le rétablissement, le cas échéant.

**Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie :**  
Huit pour cent des fonds amassés dans le cadre de ce fonds d'urgence serviront à la collecte de fonds et à la gestion des fonds en fiducie. Ils financeront les coûts liés aux services aux donateurs et donatrices, à la production de rapports et à la mise en œuvre des systèmes nécessaires pour gérer le fonds.

## MERCI DE VOTRE SOUTIEN!